

AVIS PUBLIC
PROMULGATION DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné :

- 1.- QUE, lors d'une séance ordinaire tenue le 2 mars 2026, le Conseil municipal de la Ville de Gaspé a adopté les règlements suivants :
 - 1571-26 décrétant une dépense et un emprunt d'une somme de 2 329 633 \$ pour des services professionnels projets de mise aux normes du traitement des eaux usées du secteur Rivière-au-Renard et de traitement des boues de fosse septique.
 - 1572-26 décrétant des dépenses en immobilisation pour le remplacement et l'acquisition d'équipements pour le service de protection contre les incendies et un emprunt de 1 105 580 \$.
- 2- QUE les règlements numéros 1571-26 et 1572-26 ont été approuvés par les personnes habiles à voter lors de la tenue de registre à cette fin, les 9 et 10 mars 2026.
- 3- QUE les règlements numéros 1571-26 et 1572-26 ont reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 2 avril 2026.
- 4- QUE les règlements 1571-26 et 1572-26 entreront en vigueur le jour de la publication du présent avis, soit le 9 avril 2026.
- 5- QUE les intéressés peuvent prendre connaissance de ces règlements au Bureau de la greffière, à l'hôtel de ville, 25, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gaspé, durant les heures de bureau.

FAIT à Gaspé, ce 9 avril 2026.

Isabelle Vézina,
Directrice des Services juridiques et greffière